



## **RAPPORT ANNUEL**

# **2018**

**accueil . information . orientation  
prévention . réduction des risques toxicomanie .  
Yverdon**

## Comité de l'AFPT en 2018

Président : Monsieur Gildo Dall'Aglio, ancien directeur du Centre social régional d'Yverdon-les-Bains

Trésorier : Monsieur Guy Baggiolini, responsable de formation à l'ARPIH

Membres du comité :

- Madame Christine Fauth, pharmacienne responsable à la Pharmacie de la Gare, Yverdon
- Madame Elisabeth Lacroix, Responsable pôle urgences-médecine-pédiatrie-psychiatrie eHnv, Yverdon
- Dre Laurianne Mer, médecin agréée, DP CHUV, Médecine Interne et Générale des Addictions, Unité de Traitement des Addictions, Yverdon
- Madame Janique Tissot, Municipale de Method, Method

## Collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue

- Pierre-Yves Bassin, directeur et éducateur social, (70% + 30% UTAd)
- Katinka Brown, infirmière (80%)
- Valentine Fontanellaz, éducatrice sociale (60% jusqu'au 31.08.2018, puis 80% dès le 01.09.2018)
- Margot Liardon, éducatrice sociale (80%) dès le 15.07.2018
- Dominique Louvrier, cuisinier MSP (80%), jusqu'au 31.08.2018
- Antonietta Martelli, entretien des locaux (30%), jusqu'au 28.02.2018
- José Oberson, éducateur social (80%)
- Vanessa Oguey, assistante sociale (80%), jusqu'au 31.08.2018
- Alexandra Rossire, assistante sociale (80%) dès le 01.10.2018
- Carol Seydoux, secrétaire (30%), dès le 19.11.2018
- Valeria Taranto, entretien des locaux, dès le 01.03.2018
- Véronique Willommet, secrétaire (30%), jusqu'au 31.12.2018

## Stagiaire

- Margot Liardon, éducatrice HES SO Lausanne

## Billet du Président

Etablir un bilan après chaque année écoulée est toujours un exercice difficile pour notre centre d'accueil Zone Bleue. Dans ce domaine très fluctuant de la toxicomanie où les habitudes de consommation évoluent très vite avec l'arrivée sur le marché de nouveaux produits, les professionnels manquent parfois de repères.

Si l'on se réfère aux buts initiaux définis pour notre centre d'accueil, nous pouvons affirmer que la réduction des risques est toujours d'actualité et que nos collaborateurs mettent tout en œuvre pour offrir aux consommateurs de produits une palette de prestations visant à atteindre cet objectif : repas, hygiène, échange de matériel de consommation, écoute, appui social, orientation vers une prise en charge dans la chaîne thérapeutique.

Par contre, nous devons constater au fil des ans une évolution préoccupante du type de consommateurs qui fréquentent notre centre. Il est aujourd'hui impossible d'établir une typologie précise des personnes que nous accompagnons car les produits injectés ou inhalés, souvent combinés avec une consommation excessive d'alcool, produisent des effets dangereux sur des personnalités déjà fortement perturbées.

Les violences, verbales ou physiques, entre consommateurs sont quotidiennes et vont jusqu'à menacer nos intervenants qui tentent de calmer le jeu lorsque les invectives et cris sont sur le point de dégénérer. La gestion de la cour attenante au centre est de plus en plus délicate car elle est devenue un point de rendez-vous de la population marginale.

Alors que faire ? Existe-t-il une solution pour que chacun trouve sa place dans la société ?

Si l'on examine ce qui se passe en d'autres villes proches, nous constatons qu'il n'y a pas de solution miracle et que l'on peut toujours et partout identifier des points de rassemblement de ce type de population. Nous devons donc veiller à l'avenir à ce que la coexistence avec les autres citoyens se passe au mieux grâce à l'éducation, au rappel des règles de la vie en société. Pour cela nous devons encore améliorer la collaboration entre tous les acteurs concernés : éducateurs de proximité, intervenants sociaux et police.

Nous tenons à mentionner l'excellente collaboration qui a été mise en place et qui fonctionne bien avec notre police municipale toujours disponible lorsque, en dernier recours, nous devons leur demander une intervention.

Nos remerciements s'adressent plus particulièrement à notre équipe socio-éducative, passablement remaniée au cours de l'année 2018, qui a su faire face à des situations compliquées pour les raisons évoquées dans ce rapport.

Au nom de l'AFPT  
Gildo Dall'Aglio, Président

Yverdon-les-Bains, avril 2019

## Le mot du Directeur

Après la forte augmentation qui a marqué l'année 2017, 2018 a connu une stabilisation de la fréquentation. 75 usagers par jour en moyenne, c'est certes 1 de moins que l'année précédente, mais c'est toujours 16 de plus qu'en 2015 et 36 de plus qu'en 2011. La fréquentation a ainsi doublé en quelques années.

Les conditions de vie restent particulièrement précaires chez une population qui cumule les « handicaps », tant sur le plan social, relationnel, financier que psychique. Pour beaucoup de nos usagers, Zone Bleue constitue le seul lien social stable et durable. L'institution créée il y a 20 ans pour servir de lieu d'accueil temporaire, intermédiaire entre la rue et les institutions, entre la marginalité et l'insertion, entre la survie et la vie, se voit contrainte de « jouer les prolongations », faute de pouvoir établir de véritables passerelles avec les mesures d'insertion et la société civile.

Zone Bleue reste un terrain de stabilisation, de réflexion, de socialisation et d'entraînement pour se retaper avant d'affronter la suite du parcours. Mais les perspectives de réinsertion sont plutôt sombres. Si l'accès au logement s'éclaircit quelque peu, celui aux mesures d'occupation et au travail reste particulièrement hasardeux et infranchissable. Les institutions résidentielles ne semblent plus répondre aux besoins et aux capacités de nos bénéficiaires par les contraintes qu'elles représentent notamment au niveau de la vie en communauté et de la consommation de substances, et ce malgré l'abaissement du seuil d'accessibilité que nous saluons.

La création de « petits jobs » dans l'institution vise à permettre la réappropriation de certaines compétences. En 2018, nous avons confié l'essentiel du nettoyage de nos locaux à nos bénéficiaires. Nous proposons également des ateliers de cuisine, dans lesquels ils peuvent vivre une expérience valorisante et socialisante en confectionnant des gâteaux, confitures ou autres repas à emporter ou à consommer sur place. Le poste de maître socio-professionnel en cuisine que nous avons créé vise précisément à accompagner nos usagers dans le développement de compétences sociales et relationnelles au travers d'activités culinaires. D'une manière générale, nous avons entrepris une vaste démarche d'intégration de nos bénéficiaires dans la vie du centre, visant ainsi également à les responsabiliser par rapport au fonctionnement et au maintien des prestations. Un ambitieux projet de socialisation, d'implication et de responsabilisation qui ne va pas sans poser tout un tas de difficultés avec une population qui n'est pas forcément demandeuse de ce genre de démarche et pour qui, dans une large mesure, la notion de « responsabilisation » reste un épouvantail peu avenant.

En parallèle, une réflexion doit être menée avec les partenaires du réseau pour développer des prestations de proximité et pour apporter le soin addictologique dans les appartements, et en particulier dans les régions périphériques. Car si l'accès au logement reste l'un des éléments déterminants, il ne saurait suffire à lui seul à la socialisation, à la réinsertion et à l'amélioration de la santé et de la qualité de vie. Que ce soit dans les villes, et plus encore en zone rurale, nombre de nos bénéficiaires peinent à s'inscrire dans une démarche de soins sur la durée. Difficultés d'accès et résistances personnelles compliquent le suivi socio-éducatif et thérapeutique.

Dans ce contexte, les compétences relationnelles et professionnelles des collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue sont continuellement mises à l'épreuve. Le travail quotidien sur le cadre, sur les limites, sur les droits et les devoirs requière un savoir-faire et un savoir-être particulier, qu'il nous appartient de soutenir par un travail d'équipe et par une supervision régulière. Il me plaît à relever ici les compétences et la perspicacité dont font preuve les infirmières, assistantes sociales, éducatrices et maître socio-professionnel engagés dans cette mission. Je leur exprime ma reconnaissance et ma gratitude, ainsi qu'à M. Alain Bochud, notre superviseur qui nous accompagne sur ce chemin chaotique, sur lequel nos certitudes ne durent qu'un instant.

L'année 2019 sera celle de la concrétisation des activités autour de la cuisine et verra l'aboutissement du vaste chantier entrepris pour clarifier nos procédures. La réflexion sur la cour se poursuit, avec de manière prégnante la gestion de la consommation d'alcool. Finalement, l'accès aux soins reste l'un de nos chevaux de bataille. Après avoir œuvré à la création d'un centre de traitement des addictions pour la région, désormais sous la seule gouvernance du département de psychiatrie du CHUV, nous allons poursuivre la réflexion et nous battre pour apporter le soin addictologique hors des murs des institutions.

L'équipe a connu quelques changements notables durant l'année écoulée, et il s'agit maintenant de consolider une nouvelle équipe, avec de nouvelles personnalités. Figure marquante de l'institution, José Oberson prendra sa retraite cet été. Il a marqué l'institution de sa personnalité et de son professionnalisme. Durant 22 ans, il a constitué un pilier pour l'institution, pour ses collègues, pour la direction et pour nos bénéficiaires auprès desquels il s'est engagé sans compter. Il a permis à Zone Bleue de devenir un terrain d'apprentissage et de développement personnel pour toutes celles et ceux qu'il a accompagnés. Au-travers de la relation qu'il a tissée avec nous tous, bénéficiaires et professionnels, il nous a fait évoluer et grandir. A toi, José, et au nom de tous, MERCI.

Pierre-Yves Bassin, directeur

Avril 2019

## Les activités de Zone Bleue pour l'année 2018

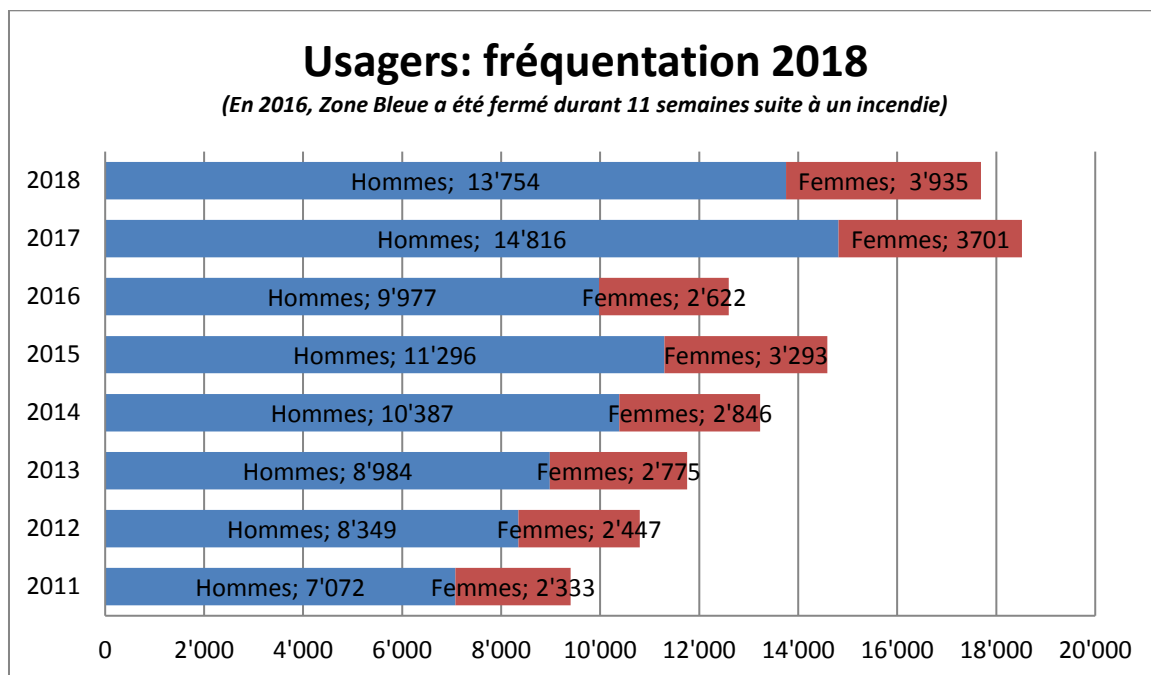
### Clientèle et fréquentation : stabilisation à un niveau élevé

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Unisanté (anciennement IUMSP) a mené une enquête clientèle dans les centres d'accueil à bas seuil du canton de Vaud, afin de préciser le profil des usagers des centres. Les résultats de l'enquête 2018 ne sont pas encore disponibles au moment de la rédaction de ce rapport, mais quelques tendances se dessinent d'ores et déjà. L'accueil à bas-seuil reposant sur l'anonymat et l'absence de dossier, ce sont les seuls éléments dont nous disposons pour définir le profil socio-démographique de nos usagers, leurs sources de revenus, leurs consommations et leur état de santé.

En résumé, notre client type est un homme (70%) suisse (80%) de 45 ans. Sans surprise, les principales substances consommées sont, dans l'ordre, l'héroïne, l'alcool, le cannabis, la cocaïne et les benzodiazépines. Nous préciserons ce portrait-robot dans la suite de notre rapport.

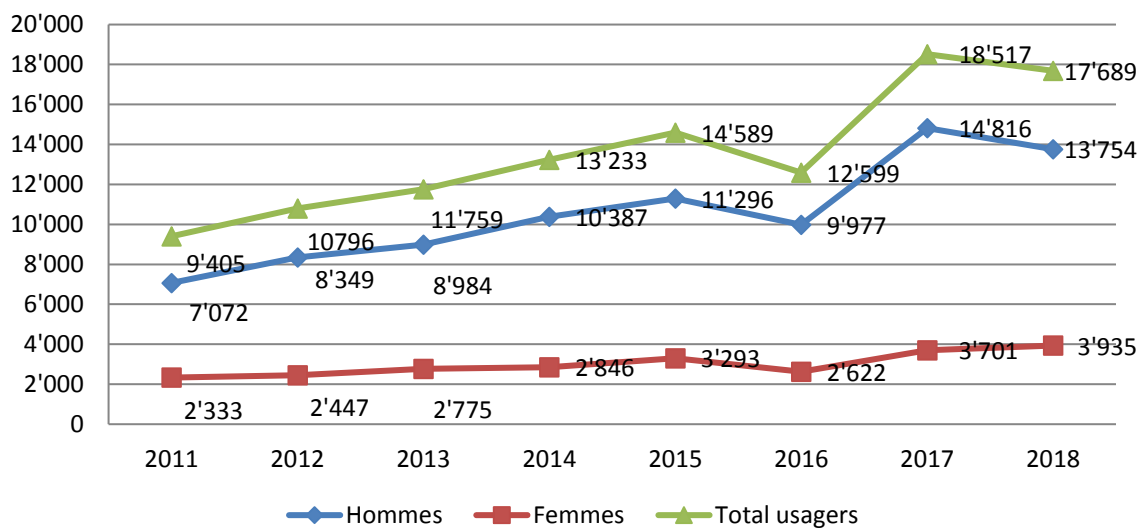
**17'689 contacts avec des usagers**, dont **144 nouveaux clients** (des personnes n'ayant jamais fréquenté Zone Bleue depuis l'ouverture en 1997).

**75 usagers par jour d'ouverture**

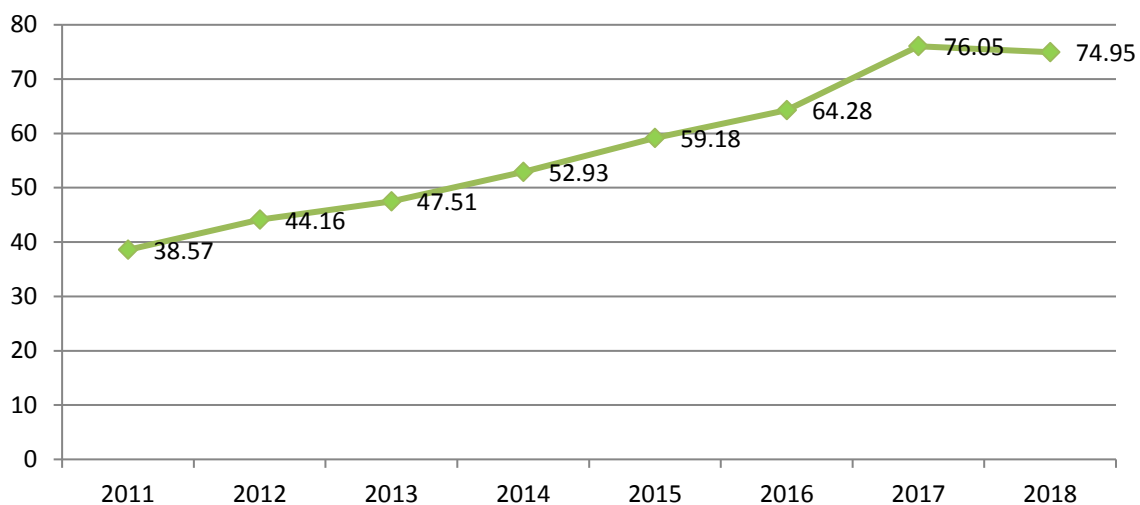


## Fréquentation - évolution 2011 - 2018

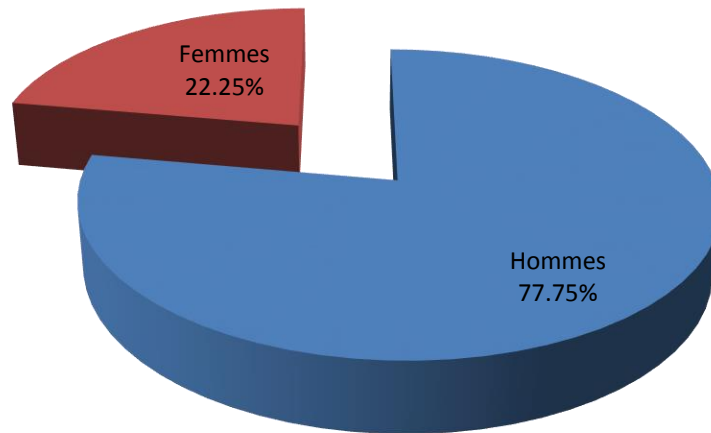
(En 2016, Zone Bleue a été fermé durant 11 semaines suite à un incendie)



## Nombre d'usagers / jour Evolution 2011 - 2018

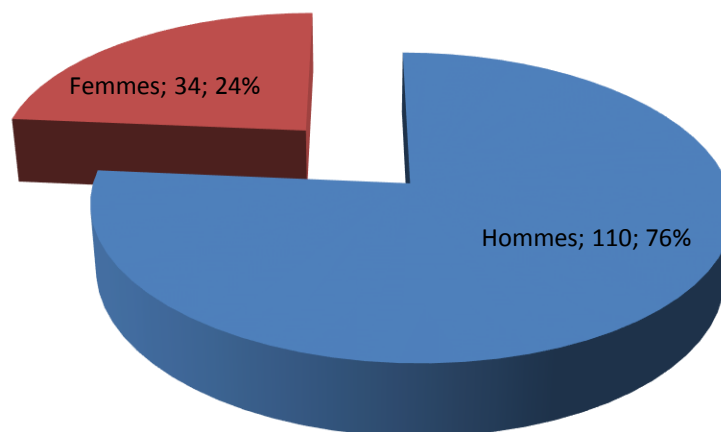


## Répartition Homme-Femme en 2018



Les collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue portent un regard particulièrement attentif à l'accueil des femmes et s'efforcent de répondre à leurs besoins spécifiques de sécurité, d'écoute et de soutien. La proportion de femmes qui ont fréquenté l'institution l'année dernière est en légère augmentation, ce qui montre que les mesures développées répondent à un besoin, portent leurs fruits et ouvrent fréquemment sur un accompagnement un peu plus régulier et structuré, à Zone Bleue, à domicile ou dans le réseau.

## 144 nouveaux usagers en 2018



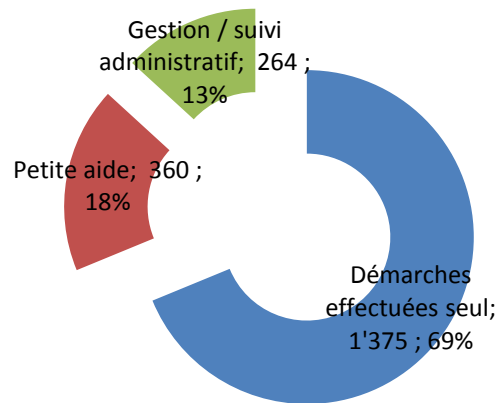
Depuis quelques années, nous nous inquiétons du nombre de nos usagers qui vivent dans la rue ou dans des structures d'hébergement d'urgence. **Environ 20% de nos clients sont sans domicile fixe privé.**



## Prestations

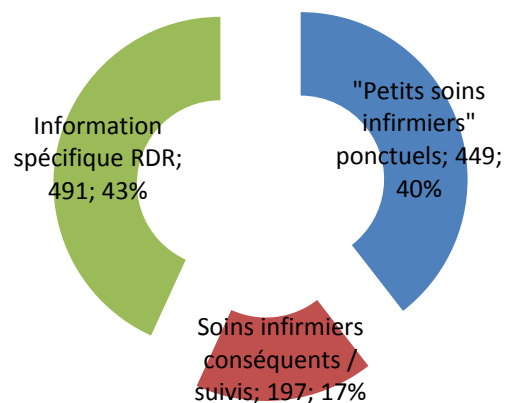
### 1'999 démarches administratives en 2018

8.48 par jour



### 1'137 Soins infirmiers à Zone Bleue en 2018

4.81 par jour



L'accès aux soins reste compliqué. Sous notre impulsion, et en collaboration avec le CHUV, le réseau addictologique s'est développé et offre désormais une prise en soins de qualité. Plus de 80% de nos clients sont suivis et ont un traitement de substitution.

Il n'en demeure pas moins que les problèmes somatiques courants, hormis ceux liés directement à la consommation de substances (traitement de l'hépatite C en particulier) sont difficilement pris en charge, faute de disponibilité dans le réseau. Une consultation de

médecine générale s'avèrerait fort utile, ainsi que des prestations spécifiques en hygiène bucco-dentaire et en podologie pour ne citer que les plus pressants des besoins constatés.

### **2'536 repas servis**

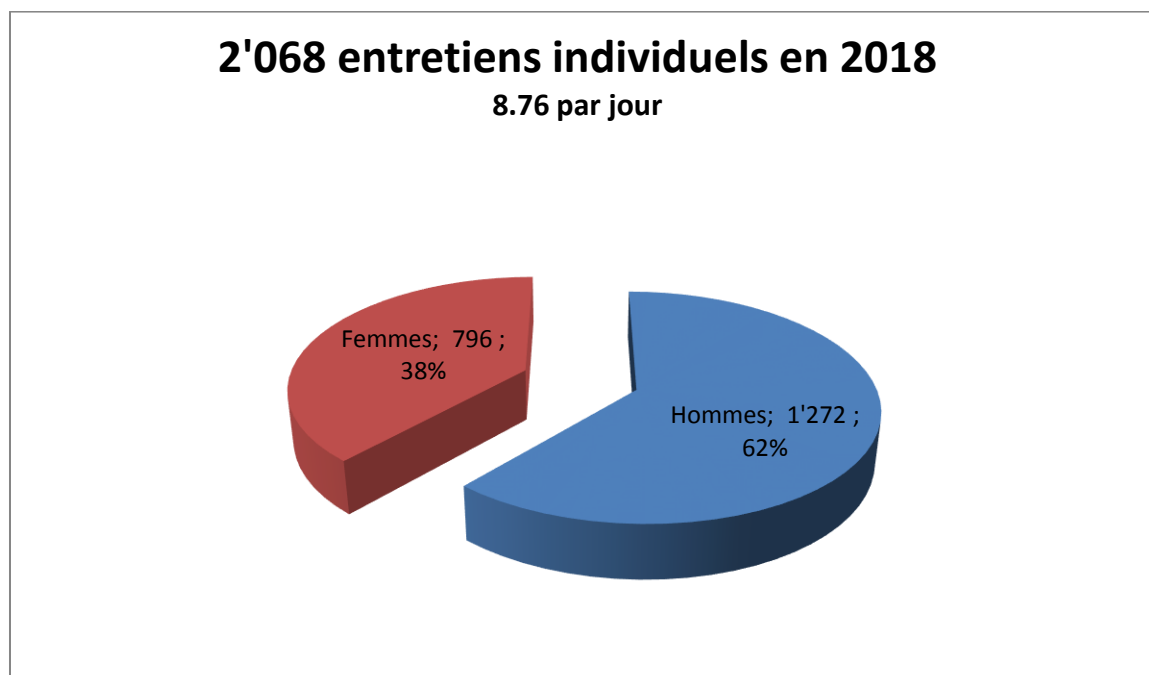
Lorsqu'ils sont interrogés sur leur alimentation, les clients de Zone Bleue avouent majoritairement ne pas s'alimenter régulièrement, ne pas faire un repas complet par jour voire passer plusieurs jours sans manger. Or le nombre de repas servis diminue. Nos usagers optent régulièrement pour une version allégée constituée d'une soupe et d'un dessert, moindre aussi bien au niveau nutritif que financier.

Cette évolution nous interroge et une réflexion est en cours.

**515 personnes** ont eu recours aux **prestations d'hygiène personnelle** (lessives, douches et soins corporels)

Globalement en augmentation, le nombre de prestations d'hygiène personnelle cache une réalité nuancée. Si les lessives augmentent, et ce malgré qu'elles soient désormais payantes, les douches diminuent. Et pourtant 1 client sur 5 est sans domicile fixe privé. Cette réalité nous surprend et mérite d'être étudiée de plus près. Nous ne manquerons pas de nous y atteler.

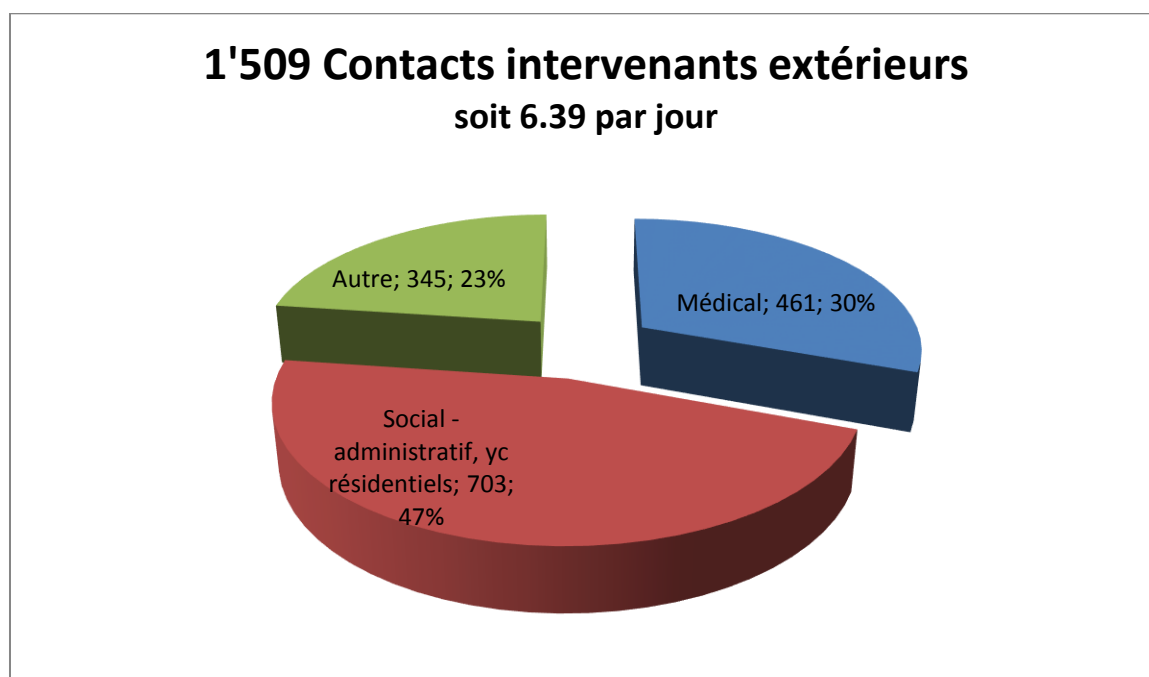
La consultation vétérinaire mensuelle a poursuivi son activité, à la reconnaissance des propriétaires d'animaux qui peuvent venir consulter un vétérinaire pour des soins de base et des conseils. Nous remercions vivement les vétérinaires du cabinet des Jordils pour leur engagement et M. Thierry Broger de la société Epona pour le soutien financier.



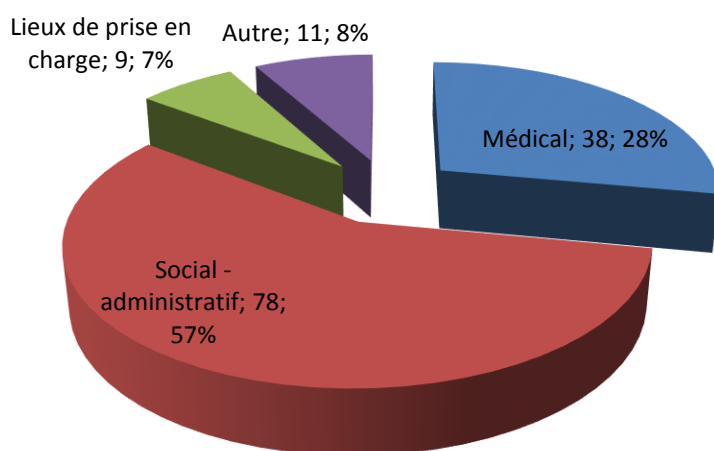
Sans que cela ne constitue une obligation, l'accueil développé vise à créer les conditions propices à une réflexion, à une prise de conscience et, finalement, à un processus de changement. Si les personnes accueillies viennent en premier lieu chercher écoute et protection, nous leur proposons un lieu de confrontation par rapport à leur fonctionnement habituel, à leurs croyances ainsi qu'un lieu de découverte et d'apprentissage. Les prestations proposées offrent une possibilité de travail sur les droits et les devoirs. Là où nos bénéficiaires demandent une reconnaissance et une défense de leurs droits en matière d'accès aux soins et aux prestations sociales, nous mettons en perspective la notion de responsabilité personnelle, de règles et de limites.

Un important travail autour des émotions et de la manière de les gérer est également consenti au quotidien. Tout ce travail s'effectue dans le concret de nos interactions quotidiennes et de nos observations, bien plus autour de la machine à laver le linge, des thermos de café ou en salle de soins que dans le cadre d'un entretien formel.

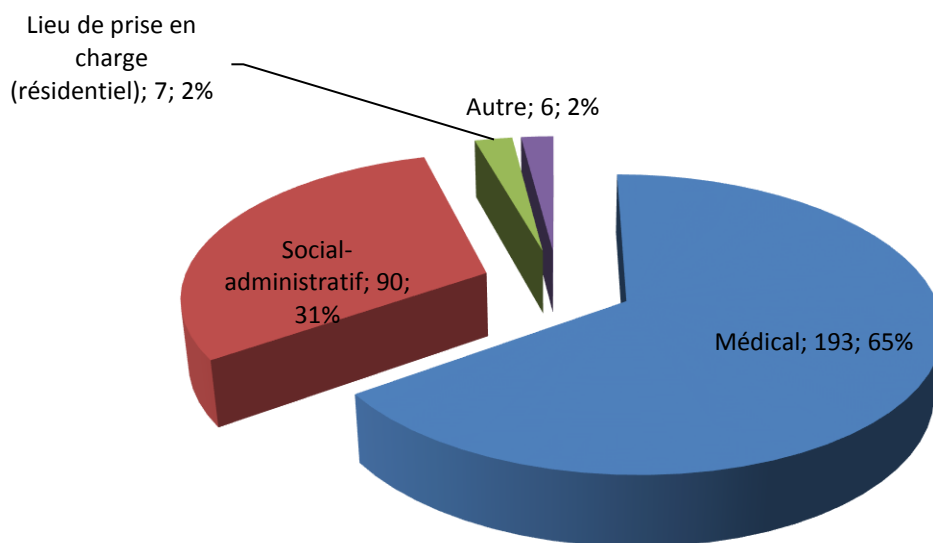
### **Prestations orientées vers l'extérieur – collaborations avec le réseau**



### 136 Accompagnements dans le réseau soit 0.58 par jour

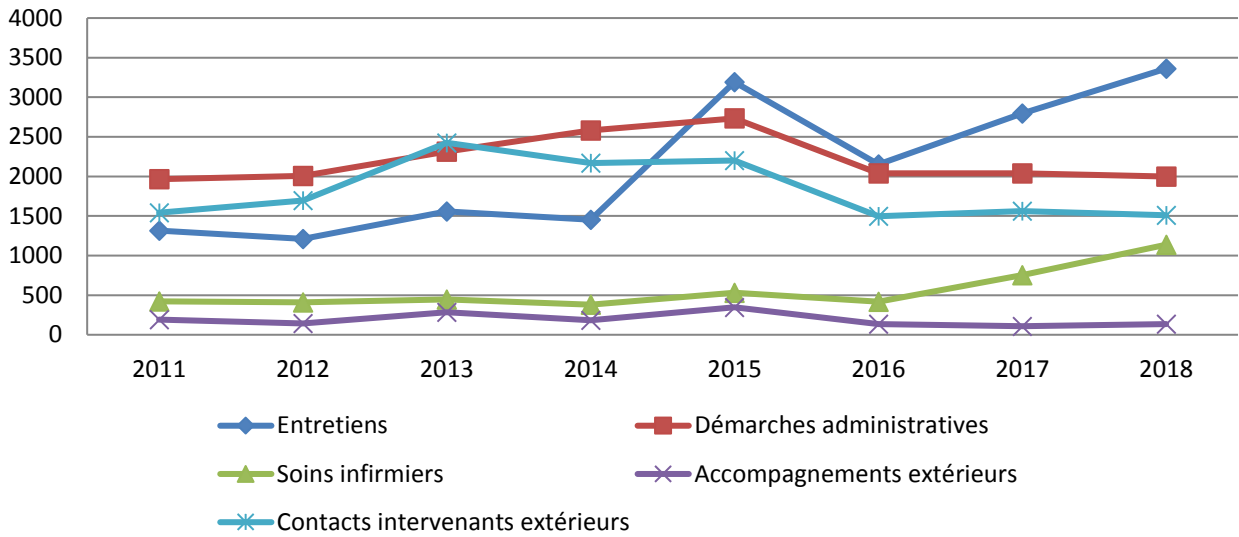


### 296 Orientations vers le réseau soit 1.26 par jour

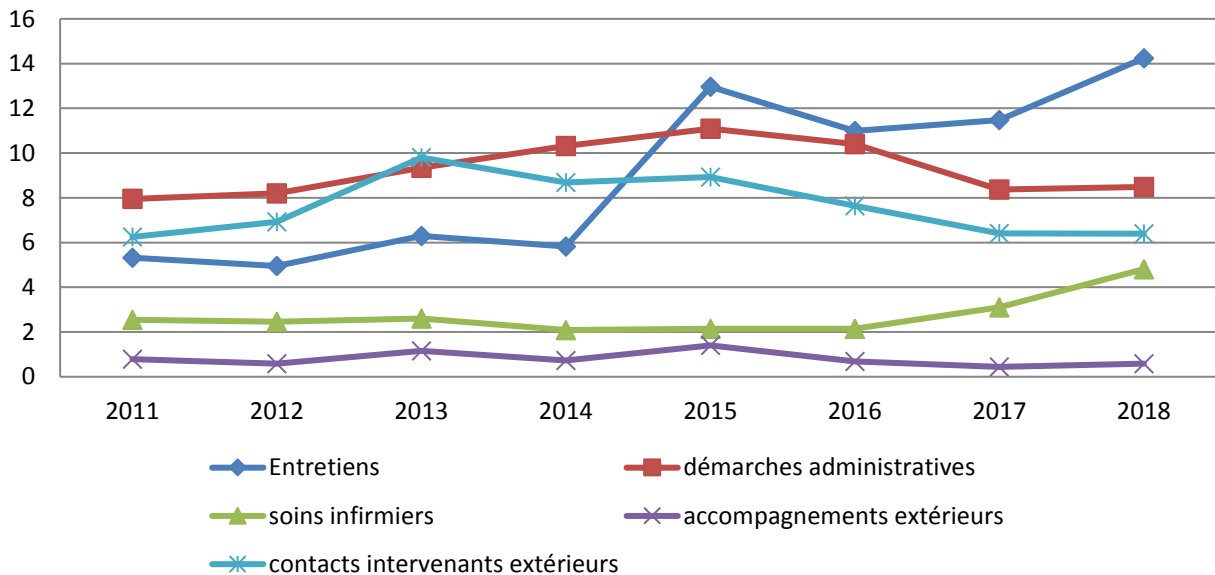


## Prestations - évolution 2011 - 2018

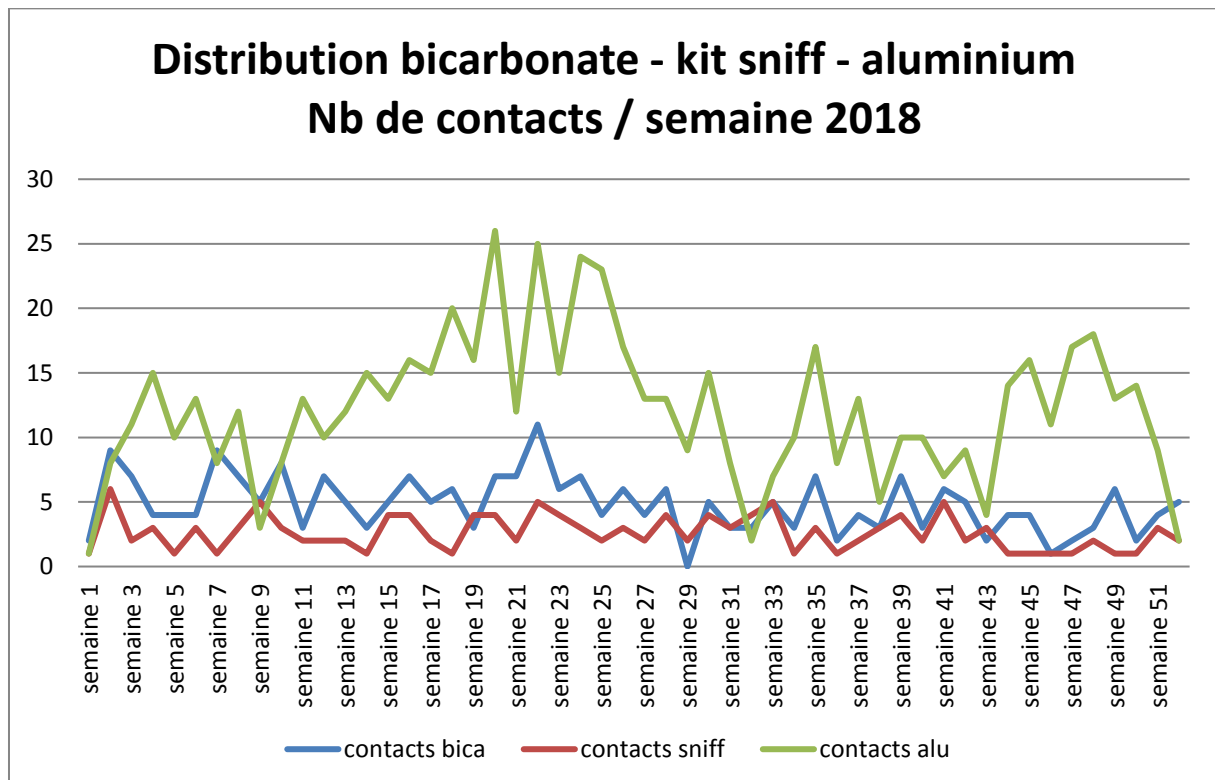
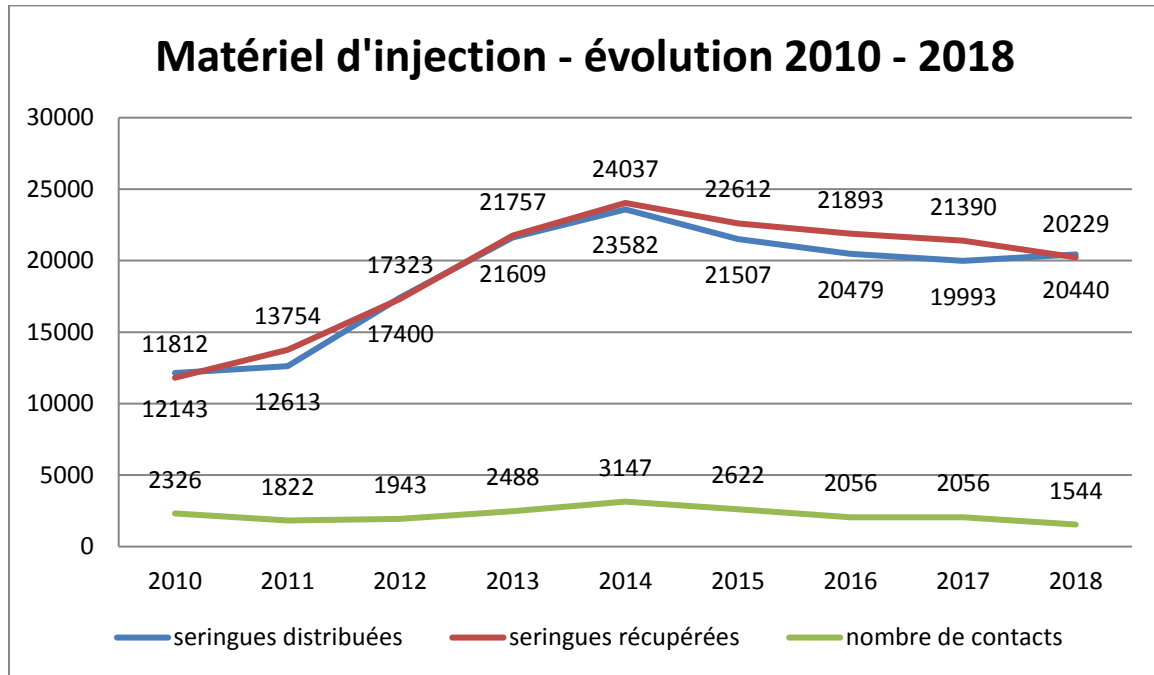
(En 2016, Zone Bleue a été fermé durant 11 semaines suite à un incendie)



## Prestations - évolution 2011 - 2018 moyenne quotidienne



**Réduction des risques et échange de matériel de consommation**



Les modes de consommation évoluent et se diversifient. La demande en aluminium servant à l'inhalation des produits, ainsi que celle de bicarbonate destiné à « baser » la cocaïne est importante.

Dans une optique de réduction des risques, il est intéressant de constater que certains consommateurs optent pour des modes de consommation moins invasifs que l'injection. Toutefois, si dans un premier temps la légère diminution du volume de seringues échangées nous a semblé être le signe d'un changement de mode de consommation (passage de l'injection à l'inhalation), cette évolution reste à confirmer. S'agit-il d'un changement du mode de consommation qui va se confirmer sur la durée ou simplement d'une diversification des méthodes de consommation, avec alternance entre l'un et l'autre ?

Dans le cadre du programme cantonal de réduction des risques et de prévention des maladies transmissibles, il nous semble opportun de documenter ces évolutions et de pouvoir agir rapidement en adaptant nos stratégies. Les centres d'accueil et l'échange de seringues ont certes permis une amélioration évidente de l'état de santé des consommateurs, une diminution des dommages tant pour le consommateur que pour l'ensemble de la société. Il n'en demeure pas moins que les personnes touchées par ces prestations ne constituent pas la totalité des consommateurs de substances psychotropes. La réduction des risques doit constamment évoluer et se réinventer pour toucher le plus grand nombre de consommateurs, quel que soit le mode de consommation, qu'ils viennent ou non dans les centres d'accueil. Les analyses des eaux usées montrent que la quantité de substances consommées est telle qu'elle ne peut pas être le seul fait des consommateurs connus des centres de traitements et des centres d'accueil. Bon nombre de consommateurs insérés passent sous les radars, quand bien même ils prennent des risques importants. La réduction des risques en milieu festif, par exemple, n'est que peu développée dans notre région.

Parmi la clientèle de Zone Bleue, l'héroïne reste le « produit phare », consommé par près de 90% des personnes interrogées. Viennent ensuite l'alcool, le cannabis, pour près de 3/4 de nos clients, et la cocaïne, consommée par près de 2/3 de nos bénéficiaires. La consommation de benzodiazépines est, quant à elle, rapportée par plus d'un utilisateur sur 3, de même que le crack. A côté de cette liste de substances, la consommation d'ecstasy, d'amphétamines et de crystal est loin d'être anodine, puisqu'elle concerne environ 10% des personnes interrogées dans le cadre des enquêtes PAPU.

S'il est un produit dont on parle beaucoup en prévention chez les adolescents, mais sans doute pas suffisamment parmi la population toxicodépendante, c'est bel et bien l'alcool. Et pourtant, les ravages constatés sont effarants sur la santé et le vieillissement de notre population fait apparaître au grand jour les conséquences d'une consommation à long terme. Les problèmes de santé ainsi que les problèmes de comportements liés à la consommation massive d'alcool nous placent face à des défis importants. Sur le plan de la santé, comment développer une approche de réduction des risques alcoologiques dans un espace extérieur, puisque c'est là que l'alcool se consomme, étant interdit à l'intérieur. La cannette de bière symbolise l'appartenance au groupe ou le ticket d'entrée dans le groupe. Sur le plan de l'ordre et de la sécurité, comment réguler ou interdire une consommation qui entraîne régulièrement conflits et violences dans l'espace extérieur, et qui fréquemment met en danger les collaborateurs dans leurs interventions ? Dans un pays où l'alcool est le seul bien de consommation dont le prix diminue, nous avons parfois l'impression de nager à contre-courant.

## **Education de proximité - Permanence à Sainte-Croix**

Les permanences du jeudi à Sainte-Croix se poursuivent à un rythme régulier et continuent de prouver leur utilité.

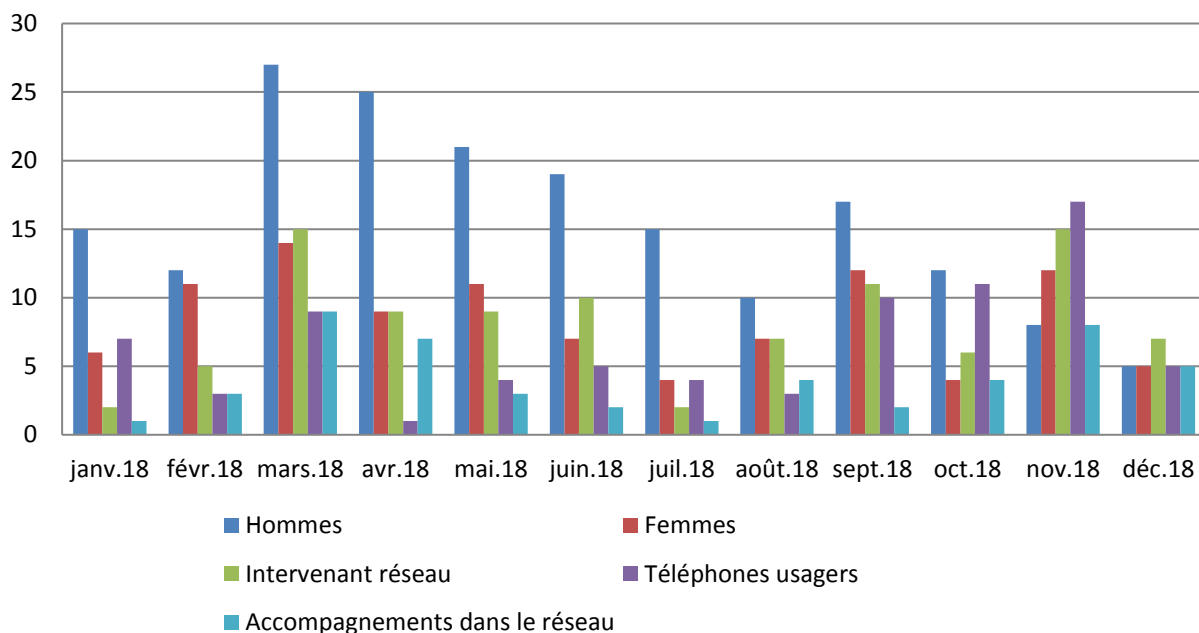
Le moment de permanence dans un café constitue un point de repère pour celles et ceux qui veulent reprendre contact ou faire connaissance sans rendez-vous, sans engagement. Le suivi s'organise souvent depuis cette permanence ou depuis Zone Bleue. Plusieurs suivis à domicile permettent d'aborder des questions de fonds liées à la gestion du quotidien, de la consommation, des relations de voisinage et de mettre en place ou de soutenir la prise en charge médicale et sociale.

Les accompagnements dans le réseau sont nombreux et permettent de renforcer la démarche. Mais l'accès aux soins et l'engagement dans le suivi restent problématiques, notamment en raison de l'éloignement géographique. Une fois de plus, nous constatons l'extrême précarité psychosociale dans laquelle vivent les personnes et la visite des éducateurs de Zone Bleue constitue souvent le seul contact de la semaine.

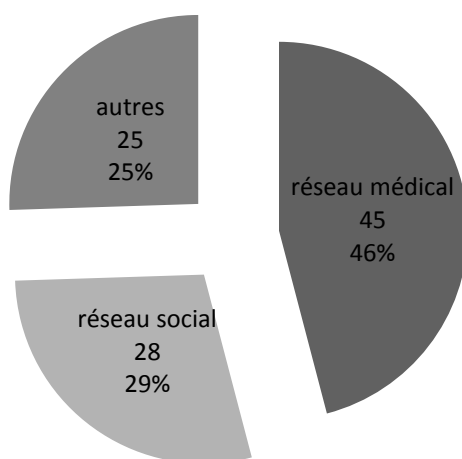
Avec 35.4%, la proportion de femmes suivies à Sainte-Croix est nettement supérieure à celle du centre d'accueil à Yverdon (22.25%). Ce chiffre met en évidence la réalité des femmes dans le milieu de la toxicomanie et les difficultés qu'elles rencontrent à fréquenter les lieux d'accueil traditionnels. Des prestations de proximité comblent un vide et complètent le dispositif, mais malheureusement restent de faible intensité au vu des problématiques complexes et multiples rencontrées.



**2018 - Permanences du jeudi à Sainte-Croix**  
**288 contacts usagers 43 permanences**  
**environ 7 usagers / permanence**



**2018 - Permanences à Sainte-Croix**  
**98 Contacts avec le réseau**



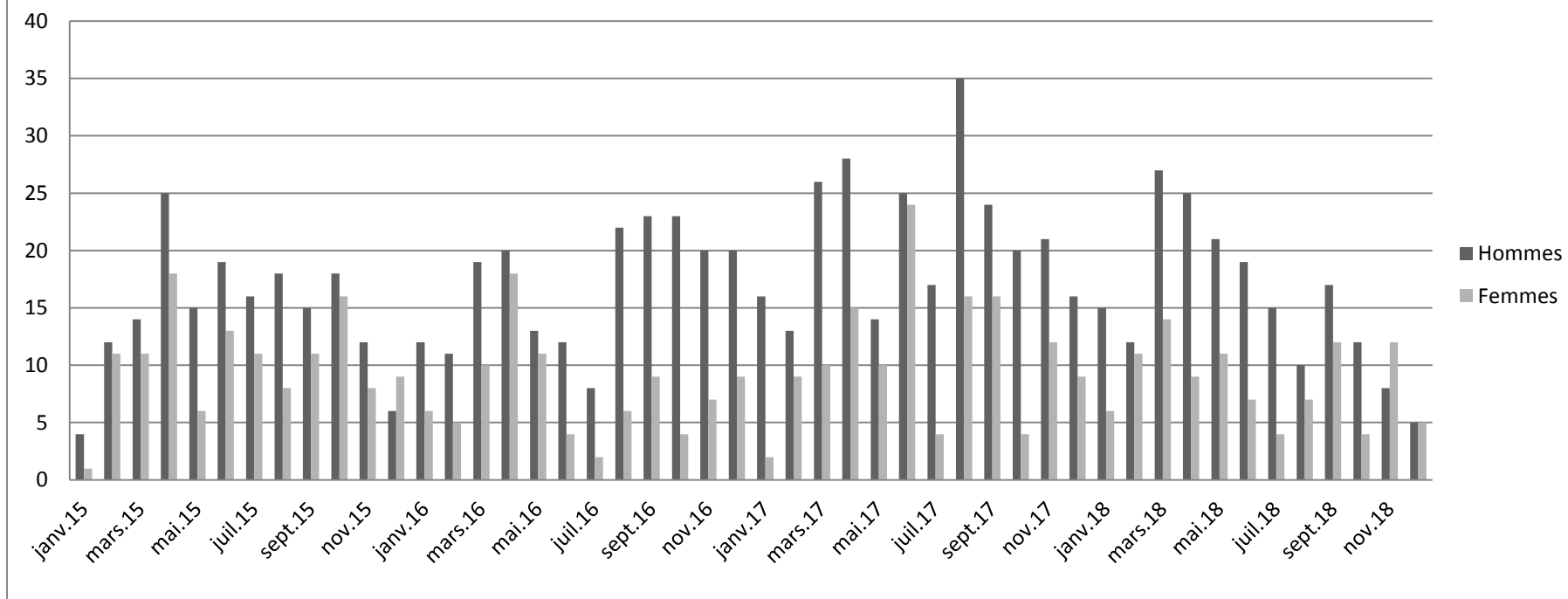
## Permanences du jeudi à Sainte-Croix

**305 contacts usagers en 2015**

**294 contacts usagers en 2016**

**386 contacts usagers en 2017**

**288 contacts usagers en 2018**



## Remerciements

Nous adressons nos vifs remerciements :

- ❖ Aux instances qui soutiennent financièrement notre action, à savoir
  - La Direction générale de la Santé (anciennement Service de la santé publique du canton de Vaud), Service du médecin cantonal,
  - Les Communes de la région qui participent au financement de Zone Bleue dans le cadre de la régionalisation de l'action sociale,
  - L'ARAS JUNOVA,
  - La Municipalité de la Ville d'Yverdon-les-Bains,
  - Les membres de l'Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie (AFPT),
  - La fondation Dr. Alfred Fischer à Lausanne,
  - Les Tables Suisses,
  - La Société Epona, M. Thierry Broger et les vétérinaires du cabinet vétérinaire des Jordils Sàrl pour les permanences vétérinaires mensuelles,
  - Les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois et l'Hôpital Intercantonal de la Broye (sites de Payerne et d'Estavayer-le-Lac) pour leur contribution au programme de réduction des maladies transmissibles.
- ❖ A nos voisins du Service jeunesse et cohésion sociale de la Ville d'Yverdon-les-Bains et des différents services publics et privés de la Rue de Neuchâtel 2-4, ainsi qu'au gérant du kiosque, avec lesquels nous partageons la cour et cherchons la meilleure manière de faire cohabiter nos publics respectifs et nos collaborateurs,
- ❖ Ainsi qu'à toutes les personnes ou institutions qui nous soutiennent par leur collaboration, leurs cotisations ou leurs dons,
- ❖ Merci également aux collaboratrices et collaborateurs socio-éducatifs et soignants qui savent maintenir un cadre accueillant et structurant malgré les turbulences,
- ❖ Merci enfin aux membres du comité de l'AFPT pour leur engagement et leur soutien, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui sont concernés par l'action de Zone Bleue et que nous aurions oublié de citer dans ce rapport.

Grâce à vous toutes et tous, Zone Bleue peut proposer depuis 1997 des prestations de qualité aux personnes en situation de toxicodépendance de la région et au-delà, sans restriction de domicile.

*Yverdon-les-Bains, mai 2019*



### Bilan arrêté au 31 décembre

<b>ACTIFS</b>	2018	2017
	CHF.	CHF.
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
<b>TRESORERIE</b>	<b>253'701.77</b>	<b>57'660.08</b>
Caisse	345.90	1'798.30
Postfinance 17-657978-3	43'304.62	8'113.57
C.S. c/privé 762247-00-1	187'182.10	32'741.76
UBS épargne 297-208080.M1R	22'869.15	15'006.45
<b>CREANCES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>38'555.25</b>	<b>187'649.55</b>
Actifs transitoires	38'555.25	34'757.30
Subvention ARAS	0.00	141'155.00
Mandat centre de traitement	0.00	11'737.25
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Cuisine	0.00	0.00
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>292'257.02</b>	<b>245'309.63</b>
<b>PASSIFS</b>	2018	2017
	CHF.	CHF.
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		
<b>DETTES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>11'034.80</b>	<b>8'357.65</b>
Créanciers divers	11'034.80	8'357.65
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		
<b>FONDS ENGAGES</b>	<b>60'000.00</b>	<b>46'000.00</b>
Réserve pour projets futurs	30'000.00	26'000.00
Réserve pour équipements	25'000.00	15'000.00
Réserve pour 20ème anniversaire	5'000.00	5'000.00
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>221'222.22</b>	<b>190'951.98</b>
Capital de l'association	221'222.22	190'951.98
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>292'257.02</b>	<b>245'309.63</b>



**Compte de résultat pour la période  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre**

<u>PRODUITS</u>	2018	2017
	CHF.	CHF.
Subventions SSP	521'000.00	521'000.00
Subventions des communes	143'727.50	141'155.00
Cotisations des membres	1'960.00	1'290.00
Recettes de la cafétéria	16'011.70	20'002.85
Recettes lessives	325.60	149.75
Recettes timbres	101.20	57.65
Vente seringues	104.15	110.80
Prestations de service	0.00	340.40
Dons	6'102.75	6'070.00
Dons atelier cuisine	772.95	0.00
Indemnités formation stages	3'825.00	3'825.00
Intérêts créanciers et divers	418.80	1'269.11
A déduire : pertes sur repas	-481.00	-30.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>693'868.65</b>	<b>695'240.56</b>
<u>CHARGES</u>	2018	2017
	CHF.	CHF.
<b>MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION</b>	<b>-25'197.40</b>	<b>-38'256.90</b>
Achats marchandises	-16'206.95	-28'007.55
Frais animation	-4'990.45	-10'249.35
Attribution réserve pour projets futurs	-4'000.00	0.00
<b>FRAIS DU PERSONNEL</b>	<b>-542'830.25</b>	<b>-557'320.35</b>
Salaires bruts	-433'846.15	-441'448.45
Charges sociales	-98'889.30	-97'823.95
Frais du personnel	-3'594.80	-5'340.55
Frais de formation	-6'500.00	-12'707.40
<b>ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS</b>	<b>-82'361.71</b>	<b>-70'382.77</b>
Loyer du centre et places de parc	-45'980.00	-45'560.00
Chauffage	-3'240.00	-3'240.00
Assurances diverses	-4'208.20	-2'179.60
Energies	-1'730.95	-2'346.25
Frais de nettoyage	-746.90	-1'603.90
Entretien du matériel, locaux et informatique	-14'302.56	-14'839.42
Attribution réserve pour équipements	-10'000.00	0.00
Achats matériel de soins, petites acquisitions	-1'754.15	-490.70
Remboursement vente seringues	-98.95	-122.90
<b>FRAIS ADMINISTRATIFS</b>	<b>-13'209.05</b>	<b>-13'741.70</b>
Affranchissements	-671.05	-611.70
Frais AFPT	-4'293.60	-3'113.45
Téléphones	-3'618.35	-4'293.80
Frais et fournitures de bureau	-1'333.70	-808.65
Journaux, cotisations	-1'171.00	-2'273.50
Frais association	-969.00	-972.00
Frais annonces et divers	-795.80	-1'404.00
Frais bancaires	-356.55	-264.60
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)</b>	<b>30'270.24</b>	<b>15'538.84</b>



### Résumé compte de résultat

	2018 CHF.	2017 CHF.
TOTAL DES PRODUITS	693'868.65	695'240.56
MARCHANDISES CAFETERIA ET ANIMATION	-25'197.40	-38'256.90
FRAIS DU PERSONNEL	-542'830.25	-557'320.35
ENTRETIEN LOCAUX ET INSTALLATIONS	-82'361.71	-70'382.77
FRAIS ADMINISTRATIFS	-13'209.05	-13'741.70
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)</b>	<b>30'270.24</b>	<b>15'538.84</b>
<b>PROJET DCIST</b>		
Dispositif cantonal d'incitation et de Suivi pour les personnes toxico-dépendantes		
Produits de l'exercice	0.00	0.00
Charges de l'exercice	0.00	0.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)</b>	<b>30'270.24</b>	<b>15'538.84</b>

### Proposition relative à l'emploi du résultat

	2018 CHF.	2017 CHF.
PERTES ET PROFITS AU BILAN	190'951.98	175'413.14
Résultat de l'exercice (- = perte)	30'270.24	15'538.84
<b>CAPITAL DE L'ASSOCIATION, AU BILAN</b>	<b>221'222.22</b>	<b>190'951.98</b>



## Annexe

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>1 Obligations éventuelles en faveur de tiers</b>		
1.1. Cautonnements	néant	néant
<b>2 Actifs non disponibles</b>		
2.1. Actifs mis en gage ou cédés	néant	néant
2.2. Actifs sous réserve de propriété	néant	néant
<b>3 Dettes découlant de contrats de leasing</b>	néant	néant
<b>4 Assurance-incendie des immobilisations</b> Machines, installations, mobilier et véhicules	150'000.00	150'000.00
<b>5 Dettes envers des institutions de prévoyance</b> l'association est assurée auprès de Previva, fonds de prévoyance.	néant	néant
<b>6 Dissolution de réserves</b>	néant	néant
<b>7 Autres indications prévues par la loi</b> Il n'est pratiqué aucune dérogation au principe d'établissement régulier des comptes	néant	néant
<b>8 Réalisation de l'évaluation du risque</b>	oui	oui

Yverdon-les-Bains, le 11 avril 2019.

## **Horaires d'ouvertures :**

**Lundi à vendredi de 10h30 à 16h30**

---

**Permanence à Sainte-Croix le jeudi**

**Tél no 079 / 961 30 17**

---

**AFPT – Association en Faveur des Personnes touchées par la  
Toxicomanie**

**Rue de Neuchâtel 4 – Case postale 58**

**CH – 1401 Yverdon-Les-Bains**

**Tél. 024/420.24.44**

**Fax 024/420.24.45**

**E-mail : [zonebleue@bluewin.ch](mailto:zonebleue@bluewin.ch)**

**Site internet : [www.zone-bleue.ch](http://www.zone-bleue.ch)**